FICHE MÉTIER

version du 13/11/2026

Fleuriste (H/F)

Roses, tulipes, orchidées, arums, glaïeuls : nombreuses sont les dénominations de fleurs auxquelles toute personne qui a un jour souhaité en offrir s'est retrouvée confrontée.

Si cette terminologie n'a pas de secret pour toi et que tu as le goût de la confection et de la décoration, le métier de fleuriste s'offre à toi.

En tant que fleuriste, tu ne cultiveras pas de fleurs mais tu t'en serviras pour faire des arrangements, des bouquets, des gerbes et des couronnes qui serviront lors de nombreux événements tels que les anniversaires, les mariages, les banquets ou encore les funérailles.

En artiste, tu devras associer les couleurs et les essences florales afin de réaliser des compositions surprenantes et originales.

Tu arrangeras les produits de la manière désirée par le client et prendras les commandes. Il conviendra en outre que tu saches interpréter le langage des fleurs pour y apporter les soins adaptés et choisir les bons produits phytosanitaires.

Si tu choisis d'exercer cette activité, tu travailleras en principe dans des magasins spécialisés dans la vente de fleurs et de décorations faites sur base de fleurs. Tu seras donc également responsable de l'arrangement des marchandises et de leur conservation dans les magasins.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Réaliser des gerbes, des bouquets, des couronnes, des arrangements, des décors de tables et tous autres

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

travaux floraux
- Prendre des commandes
- Être à l'écoute du client
- Avoir le contact aisé
- Vendre des réalisations

QUALITÉS ET PROFIL

- Être en bonne santé physique
- Avoir des connaissances sur le langage des fleurs
- Ne pas être allergique au pollen
- Avoir le sens de la combinaison des couleurs
- Disposer d'un odorat fin
- Avoir la fibre artistique

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).

FORMATION CCP

Conditions d'admission:

- être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation). La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Fleuriste (H/F)

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

Fleuriste (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 992.24)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 15 juillet 2024

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 992.24)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)	
Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	709.85 €
Après projet intégré intermédiaire:	1268.08 €

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONELLE (CCP)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	689.21 €
2ème année:	854.62 €
3ème année:	1171.64 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu